

Communiqué de Presse

SUCCEs DE L'AugMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT DE 4 MILLIONS D'EUROS

Opération intégralement souscrite

Règlement livraison des actions nouvelles le 28 décembre 2018

Dijon, le 21 décembre 2018

CROSSJECT (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), « specialty pharma » qui développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l' « Augmentation de Capital »).

Patrick Alexandre, Président du Directoire de Crossject, commente :

« Dans un environnement de marché compliqué, nous sommes fiers de pouvoir annoncer la réalisation à 100% de l'augmentation de capital lancée le 3 décembre dernier. Nous nous réjouissons du succès de cette opération qui témoigne de la confiance de nos actionnaires et de la qualité de notre projet : devenir le leader des médicaments d'urgence auto-administrés.

Je tiens à remercier tous nos actionnaires pour leur participation qui a contribué au succès de cette levée de fonds et notamment Gemmes Venture, notre actionnaire historique, pour son soutien. Fort de leur fidélité et leur confiance renouvelée, nous sommes en mesure de relever les défis de cette nouvelle année 2019 qui s'annonce riche en événements ».

Le produit de l'Augmentation de Capital a pour objectif le financement du développement de la Société et le renforcement de sa structure financière. En effet, l'activité nécessite des investissements récurrents pour financer tant le développement et la structuration de l'outil industriel que les étapes réglementaires en vue de l'obtention des autorisations de mise sur le marché (AMM) pour lesquelles les dépôts de demande aux Etats-Unis et en Europe sont prévus en 2020 prioritairement pour ZENEO® Naloxone, ZENEO® Midazolam et ZENEO® Adrenaline.

Le montant final brut de l'Augmentation de Capital (prime d'émission incluse) s'élève à 3,94 millions d'euros et se traduit par l'émission de 3 400 842 actions nouvelles (les « Actions Nouvelles »).

- 2 319 882 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 68,21 % des Actions Nouvelles ;
- La demande exprimée à titre complémentaire a porté sur 1 080 960 Actions Nouvelles qui seront intégralement allouées. La demande à titre réductible et les souscriptions libres, qui représentent plus de 1,2 million d'euros, démontrent que Crossject peut compter sur l'adhésion de ses principaux investisseurs ou sponsors même dans un contexte difficile. L'opération est ainsi réalisée à 100%.

Conformément à son engagement, l'actionnaire de référence GEMMES VENTURE a souscrit 1 656 077 Actions Nouvelles dont 835 035 par l'exercice de Droits préférentiels de souscription pour un montant global de 1 921 049 millions d'euros. GEMMES VENTURE détient ainsi 30,6% du capital social de la Société après réalisation de l'Augmentation de Capital.

A l'issue de l'Augmentation de capital, le capital social de la Société s'élèvera à 13 603 370 euros, divisé en 13 603 370 actions d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Growth des Actions Nouvelles interviendront le 28 décembre 2018. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions effectuées par la Société. Elles seront, dès leur émission, immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0011716265.

L'émission a été conseillée par CM-CIC Market Solutions et le cabinet D'Hoir Beaufre Associés.

Information du public

En application des dispositions de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est inférieur à 8 000 000 € (calculé sur une période de 12 mois).

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le Rapport Financier 2017 (disponible sur le site internet de la Société : www.crossject.com).

Contacts :

Crossject
Patrick Alexandre
info@crossject.com

Relations investisseurs
CM-CIC Market Solutions
Catherine Couanau +33 (0) 1 53 48 81 97
catherine.couanau@cmcic.fr

Relations presse
Buzz & Compagnie
Mélanie Voisard +33 (0)3 80 43 54 89
melanie.voisard@buzzetcompagnie.com
Audrey Lachat +33 (0)3 80 43 54 89
audrey.lachat@buzzetcompagnie.com

A propos de CROSSJECT · www.crossject.com

Crossject (Code ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ ; LEI :969500W1VTFNL2D85A65) développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence : épilepsie, migraine sévère, choc allergique, overdose, crise d'asthmes...Grâce à son système breveté d'auto-injection sans aiguille, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. La société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis 2014, et a bénéficié de financements par Bpifrance notamment.